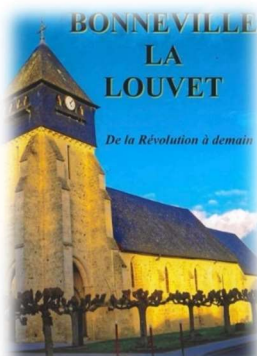


LE BONNEVILLAIS ILLUSTRÉ

2024



Chères Bonnevillaises, Chers Bonnevillais,

Vous découvrirez dans ce journal communal, une année 2023, riche en événements, que ce soit en investissement, en culture, en animations et en récompenses.

C'est pourquoi, je tiens à remercier nos associations et mes collègues du conseil municipal, et particulièrement mes adjoints qui à mes côtés se sont fortement investis sur le suivi des travaux. Cette tranche de travaux qui se réalise actuellement est dans la continuité de créer des voies douces dans tout le village et de sécuriser l'accès de l'école, de la mairie et des commerces, avec 80 % de subventions obtenus.

Les intempéries ont réellement ralenti les travaux qui auraient dû être terminés fin novembre.

Sur la culture, nous avons organisé plusieurs manifestations sous la houlette de Céline GUYOMARD en partenariat avec l'Office de tourisme TERRE D'AUGE, la Communauté de Communes TERRE D'AUGE et des bonnevillais qui se sont associés à la réussite et l'organisation de concerts, visites (musée des pompiers, église), la mise en œuvre d'un « jardin éphémère » avec la participation de nos agents et des enfants de l'école.

Merci pour cette belle réalisation qui a été fortement appréciée.

La commune a obtenu des récompenses l'une est l'attribution de trois fleurs par la Région pour le meilleur fleurissement des communes de moins de 1000 habitants.

La deuxième est le meilleur investissement local des communes de moins de 1000 habitants par la Fédération du bâtiment.

Avant d'effectuer, la quatrième tranche d'aménagement du bourg, nous avons choisi d'effacer les réseaux du nouveau monde, route de Beuzeville et route départementale Cormeilles – Pont L'Evêque.

Tous ces travaux ont occasionné beaucoup de gêne et je vous remercie pour votre compréhension.

Cette année, exceptionnellement, il n'y aura pas les vœux du Maire à la salle du pressoir car ma santé ne me le permet pas en ce moment et je dois respecter des conditions sanitaires très strictes pendant cette période.

J'espère que vous avez apprécié le livre de Bonneville la louvet qui raconte deux siècles d'histoire aussi pittoresques que merveilleux.

Je remercie nos agents communaux qui donnent le meilleur d'eux même pour notre commune.

Merci à Émilie, notre secrétaire qui ne perd jamais son sourire et donne toute son énergie à mes côtés pour la gestion de la commune.

Un grand merci à Céline GUYOMARD et Emilie qui m'ont accompagné pour la rédaction de ce journal.

Je vous souhaite une excellente année 2024, qu'elle vous apporte, amour, bonheur, et surtout la santé.

Bonne lecture!

Hubert COURSEAUX



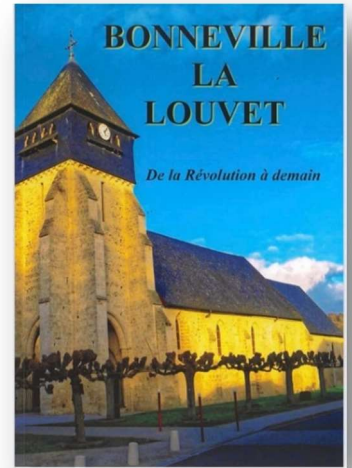
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Courseaux', written over a light blue line.

Livre de Bonneville la louvet « De la Révolution à demain »

Ce livre contenant deux siècles et demi de Bonneville-la-Louvet a été conçu dans le but de retracer l'histoire du village et de laisser aux générations futures un témoignage historique mais aussi un cadeau que l'on se partage en famille ou entre amis.

Ce passé commun, c'est celui de tous ceux qui se revendiquent Bonnevillais, et c'est celui sur lequel les bases de notre avenir se construisent.

Il est vendu à la mairie et à l'Agence Postale Communale aux jours et horaires d'ouverture.



Trophées de l'investissement local



L'Equipe municipale a souhaité présenter les travaux d'aménagement du Bourg lors du concours des Trophées de l'investissement local 2023 qui a eu lieu le 3 avril au centre des Congrès de CAEN.

La commune s'est vu remettre le Trophée de l'investissement local dans la catégorie des moins de 1000 habitants, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Union Amicale des Maires du Calvados.

Merci à notre maître d'œuvre pour cette mise en valeur de notre village et aux entreprises qui sont intervenues.

3ème fleur des villes et villages fleuris

Un an après l'obtention de la 1^{ère} fleur au Palmarès des Villes et Villages fleuris, le Maire et les membres du conseil municipal ont décidé de candidater une nouvelle fois.

Le professionnalisme et l'investissement de nos 2 agents, Yannis et Fabien, ont été récompensés par l'obtention cette année de 2 fleurs supplémentaires.

Le label « Villes et Villages fleuris » permet d'atteindre certains objectifs de la commune qui sont tout d'abord un aménagement durable des paysages du Pays d'Auge, une mise en valeur du patrimoine bâti et végétal, ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie des habitants.



Exposition Jardins éphémères « Terre d'Auge »

Organisée par Culturama, Terre d'Auge a invité toutes les communes du territoire à participer à l'exposition « Jardins éphémères TERRE D'AUGE » entre juin et septembre 2023. C'est pourquoi, notre commune avait à cœur de participer à cette manifestation. De plus, ce projet favorisait l'échange, la coopération et la créativité entre élus, école, associations, habitants et services techniques. Cette force de cohésion entre tous ces acteurs, en plus d'avoir créé un magnifique jardin, nous aura permis de figurer parmi les cinq jardins éphémères « coup de cœur » des communes participantes, élus par les visiteurs.



Repas des anciens « 1 mai »



Le traditionnel repas annuel s'est déroulé le dimanche 30 Avril 2023.

Celui-ci a réuni soixante convives dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Entourés du conseil municipal, les aînés ont savouré un délicieux déjeuner concocté par le restaurateur « La Picota » de Bonneville la Louvet et notre boulangerie O'délices pour le dessert. L'animation du

Maire ainsi que l'accordéoniste, offert comme chaque année par le club de l'amitié, ont permis de passer un agréable moment.



Les doyens de Bonneville la louvet Mme Hélicher et Mr Manchon



Cérémonie du 8 mai

Pour sensibiliser notre jeunesse bonnevillaise, notre conseillère, correspondante défense, a initié une présentation de la seconde Guerre Mondiale ainsi que le déroulement des cérémonies de commémoration avec la collaboration de la délégation Militaire Départementale, en particulier la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne.

Les élèves de CM1 et CM2 de Mme Eloïse Martin de l'école du Pré Doré, se sont approprié le devoir de mémoire et les valeurs de la citoyenneté.



Le lundi 8 mai, jour de commémoration de l'Armistice de la fin de la 2nd Guerre mondiale, marque l'acte de capitulation des hostilités du 8 mai 1945 à 23h01. La guerre prenait officiellement fin sur le continent européen.



« Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire. »

Journées Européennes du Patrimoine

Cette année, la commune de Bonneville la Louvet a participé le dimanche 17 septembre à la **quarantième édition des Journées Européennes du Patrimoine.**

Malgré une pluie diluvienne en début de journée, les visiteurs du Musée des pompiers ont répondu présents. Claude LANGLOIS et Joël CANIVET, anciens pompiers de la caserne de Bonneville-la-Louvet, fermée en décembre 2016, nous ont partagés l'histoire de la caserne et nous ont présentés les trésors collectionnés au fil du temps.



Par ailleurs, l'Association Bonneville Patrimoine a conduit une visite guidée de l'église en nous faisant découvrir la merveilleuse réplique de la grotte de Lourdes.

Puis, l'après-midi, plus de 100 personnes ont assisté à la représentation du groupe Gospel Together. Les spectateurs ont été très touchés et suspendus par l'énergie débordante de ce groupe.



Cérémonie du 11 novembre

Evènement incontournable dans une commune, la cérémonie du 11 Novembre est l'occasion de rendre hommage aux soldats français tombés lors de la première guerre mondiale mais aussi nous commémorons, ce jour, tous les soldats français morts dans l'année en opération.

« La signature de l'armistice a été accueillie avec un soulagement et une euphorie généralisée dans les pays alliés. Les cloches ont sonné, les feux d'artifice ont illuminé le ciel et les foules ont envahi les rues pour célébrer la fin de la guerre. Cependant cette joie, était également teintée de tristesse pour des millions de personnes qui avaient perdu la vie pendant le conflit. »



Manifestations organisées par les Associations Bonnevillaises

Visite du Havre

Une visite commentée du Havre a été organisée par « Le club de l'amitié » le mardi 23 mai.

Au programme, visite du port en bateau durant 2h, puis la commune de Sainte-Adresse et pour finir les nouveaux quartiers construits après-guerre.

L'ensemble des participants ont été agréablement surpris par cette très belle découverte.



Bal du 14 juillet

Le samedi 13 juillet, l'association Bonneville Patrimoine avait organisé son bal du 14 juillet. Comme les précédentes années, bonne humeur et bal populaire étaient au rendez-vous.

Au menu, merguez, saucisses, frites, préparés et servis par les membres de l'association.

Vide-greniers

Organisée par l'association « Bonneville Animations », le Vide-greniers de Bonneville s'est déroulé le dimanche 6 août. 300 emplacements avaient été réservés pour cet événement.



Soirée Beaujolais

Samedi 18 novembre, l'association « Bonneville Patrimoine » avait organisé une soirée Beaujolais, accompagnée d'un bourguignon. Tout le monde s'est régalé.



Samedi 2 et dimanche 3 décembre



Samedi 2 décembre, le Club de l'amitié et l'atelier « au fil et à mesure » ont organisé leur marché de Noël à l'atelier pour la deuxième année consécutive. De nombreuses confections étaient exposées pour cette occasion.

Dimanche 3 décembre, c'était au tour de l'Association des Parents d'élèves « Les petites Frimousses » d'organiser leur bourse aux jouets, dans la salle du Pressoir où petits et grands exposaient tous leurs trésors.



Brèves d'école

Visite du chantier – Tranche 3

L'entreprise Colas et Aménagéo ont proposé aux enfants de CM1-CM2 une visite du chantier autour de l'école. Equipés de boudriers et casquettes de sécurité, les élèves ont arpenté la zone de travaux. Guillaume Doligez, directeur Aménagéo, Eric Tranchido, conducteur de travaux Aménagéo et Florian Baudouin, conducteur de travaux de l'entreprise Colas ont expliqué aux enfants le déroulement du chantier, le maillage des différents métiers permettant le bon déroulement des travaux puis ils ont pu répondre à une multitude de questions.



La Grande Lessive

Les enfants de l'école du Pré Doré ont participé à La Grande Lessive organisée par la communauté de communes Terre d'Auge, le jeudi 16 Novembre 2023. Ils ont tous répondu présents à cette expérience enrichissante. Après la réalisation de toutes ces magnifiques œuvres, les élèves les ont suspendues devant l'Eglise qui sert régulièrement de lieu culturel sur la commune. Sous une journée bien arrosée, la « Grande Lessive » a pris tout son sens.



Père Noël

Événement incontournable chaque année à Bonneville-la-Louvet, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école du Pré Doré, mardi 16 décembre. Les yeux brillants et émerveillés, les enfants sages ont ouvert leurs cadeaux.



Travaux d'aménagement du bourg/école

Après les tranches 1 et 2 de l'aménagement du cœur de bourg, nous en sommes actuellement à la phase 3, celle-ci est presque terminée. La sécurité de l'école fut pour cette phase une priorité avec la création d'une voie derrière l'école et une zone de dépose-minute. Seules les personnes emmenant les enfants à l'école auront accès à cette voie aux horaires de l'établissement scolaire.

Les rues du Lavoisier et du Pré Doré ont été réaménagées afin de favoriser l'accessibilité aux piétons en toute sécurité et d'harmoniser l'aménagement urbain de notre commune.



Randonnée « circuit des 2 fontaines »

La communauté de Terre d'Auge dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement » en coordination avec les communes du territoire a aménagé le « circuit des 2 fontaines », un itinéraire de qualité labellisé « circuit qualité Calvados ».

Vous pourrez trouver le parcours sur le site « Terre d'Auge » ou des flyers sont à votre disposition en mairie.



Permanences numériques

Les habitants de Bonneville la louvet ont participé aux ateliers numériques (gratuits et ouverts à tous) dont les thèmes principaux étaient la découverte numérique, la prévention, la cyber sécurité, les réseaux sociaux, les activités et créativité autour du numérique.

ETAT CIVIL 2023



Naissances

CONTENTIN Joy, Mya, Manon née le 23/01/23

CONTENTIN Maël, David, Denis né le 23/01/23

LE ROUX Gabin, Patrick, Xavier né le 10/02/23

LOUBOUTIN Balthazar, Jean, Pascal né le 17/07/23

LETALLEUR Maé, Didier né le 27/08/23

COURSEAUX Léo, Joël, Hubert né le 07/10/23

MESTRALLET VALET Charlotte, Margot née le 10/10/23

DORCHIES Agathe, Marie née le 16/11/23

DELAUNAY Naél, André, Nels né le 22/11/23

JUIN Caly, Lylou, Marine née le 09/12/23



Mariages

DAUGE Audrey, Diana, Adèle et DICK Richard, Eric, Sébastien mariés le 14/02/23

DUBOIS Harmony, Claude, Bernadette et TOLMAIS Dylan, Bruno, Dominique mariés le 16/08/23

BOULLE Rachele, Maud, Jacqueline et BOUDIN Sébastien, Bruno mariés le 19/08/23

COEURDOUX Ghislaine, Thérèse, Denise et LECOMTE Yannis, Louis, Roland mariés le 16/09/23

BLONDEAU Anne, Audrey et LE ROUX François-Xavier, Pierre et Jacques mariés le 07/10/23



Décès

MAROUBY Martine, Madeleine, Georgette décédée le 01/01/23

DUFOSSE René, Emile, Maurice, Albert décédé le 27/04/23

DELAHAYE Yves, Charles, Raymond décédé le 23/06/23

LEVACHER Jean-Luc, André, Fernand décédé le 14/11/23

JUMEL épouse DELAHAYE Jacqueline, Pascaline, Louise décédée le 25/12/23

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Notre secrétaire Emilie a le plaisir de vous accueillir les :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

Coordonnées : Mairie - 22 rue du Lavoir – 14130 BONNEVILLE-LA-LOUVET
02 31 65 47 22 – bonnevillelalouvet@wanadoo.fr

N'oubliez pas le site internet : www.bonneville-la-louvet.fr

Face Book : [Bonneville la Louvet – Mairie](#)

Informations par mail de la mairie : si vous souhaitez faire partie du « groupe des administrés » vous avez possibilité de donner votre adresse mail à la mairie afin de recevoir les informations diverses concernant votre commune.

L'agence postale :

Les permanences de l'agence postale sont assurées par Sophie GREAUME du lundi au samedi de 10h00 à 12h00.

Tennis municipal :

Depuis le 1^{er} mai 2018, deux abonnements existent :

- Annuel : du 1^{er} janvier au 31 décembre : 80 €
- Mensuel : 10 €

Pour s'inscrire, il est nécessaire de venir en mairie régler l'abonnement en chèque ou en espèces.

Une clé du portail d'entrée sera donnée par la mairie.



Association « **Forme et bien-être** »

Les cours sont dispensés à la Salle du Pressoir – les mardis à 19h Pilates-Yoga et jeudis à 19h Abdos-fessiers-stretching.

Renseignements : 07 65 78 12 12

Le cimetière :

Tarifs	Durée : 30 ans	Durée : 50 ans
Concessions	360 €	600 €
Colombarium	600 €	900 €
Caverne au sol	600 €	900 €

Les démarches administratives s'effectuent en mairie.

Location du Pressoir :

Tarifs de location pour le Week-end, soit du vendredi 17H30 au lundi 17H30.

Pour toute réservation,
contacter Mme Annie LEROY au
02.32.41.41.23

	Tarifs
Indemnité pour l'occupation de la Salle du Pressoir par les personnes domiciliées à BONNEVILLE LA LOUVET	220 €
Indemnité pour l'occupation de la Salle du Pressoir par les personnes hors commune	260 €
Indemnités d'occupation pour les Professionnels	320 €
Supplément chauffage pour toute location comprise entre le 1er novembre et le 30 avril	30 €
Supplément couvert	0.60 €
Supplément pour location lave-vaisselle (avec produits de lavage)	40 €

Tarif de location à la journée :

	Tarifs
Indemnité pour vin d'honneur en semaine de 16 à 20 heures	80 €
Supplément pour location des verres	16 €
Forfait pour location des couverts (fourchettes, couteaux, cuillères	16 €

Urbanisme :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer votre demande de permis de construire en ligne sur internet. Gains de temps et simplification, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante :

<https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>

Néanmoins, il vous est toujours possible de déposer votre dossier en format papier à la mairie.

Déchets :

Bac à ordures ménagères : Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'acheter un conteneur de 180 litres, auprès de la communauté de communes Terre d'Auge, au prix de 10 €.

Pour cela, il suffit de prendre RDV aux horaires d'ouverture 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00, auprès de la Communauté de Communes TERRE D'AUGE – 9 rue de l'Hippodrome – 14130 PONT-L'ÉVÊQUE - Tél : 02-31-65-01-19



Composteur : En partenariat avec l'ADEME et le Département du Calvados, Terre d'Auge vous propose d'acquérir un composteur au prix de 19 € directement à la déchetterie que vous pouvez contacter par mail ou au 02-31-65-01-19.

Tri sélectif : consignes de tri



Pour effectuer votre tri sélectif, des sacs jaunes sont à votre disposition à la Mairie ou à l'Agence postale aux horaires d'ouverture.

Carte Nationale d'Identité et Passeport :

Les dossiers de carte d'identité et passeport se font uniquement dans les mairies suivantes et sur rendez-vous (possibilité de prendre RDV par téléphone ou en ligne) :

- Pont-l'Évêque : 02 31 64 00 02
- Lisieux : 02 31 48 40 40
- Trouville-sur-Mer : 02 31 14 41 41

Site ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr>

Point info 14 :

Un point infos 14, labélisé Maison France services est à votre disposition au siège de la Communauté de Communes TERRE D'AUGE, 9 rue de l'Hippodrome à Pont-L'Évêque (Tél : 02.52.56.98.34).

Ce point est tenu par les agents de la Communauté de communes qui vous aident pour toutes vos démarches administratives, ce service est en lien avec 23 partenaires, sans tous les citer : Pôle emploi, CAF, URSSAF, Caisse de retraite, Préfecture,...

Le Département du Calvados vous aide à financer vos travaux

Le Département du Calvados, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) porte un programme permettant aux propriétaires calvadosien de bénéficier d'aides financières et d'un

accompagnement gratuit pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou l'adapter à une perte d'autonomie.

Des financements accessibles pour 75% des propriétaires Calvadosiens.

Le programme du Département s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux bailleurs avec loyers conventionnés par l'ANAH.

Renseignez-vous dès maintenant au 09-82-81-63-80 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Possibilité de rencontrer un conseiller près de chez vous, sur rendez-vous. Et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.calvados.fr.

La Journée Défense et Citoyenneté JDC

Une journée obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Pour effectuer cette journée, il est nécessaire de se faire recenser auprès de votre mairie entre la date du 16^{ème} anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec la possibilité de régler la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La mairie peut vous proposer un recensement par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service «RCO ». Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera remise.

A la suite de la journée Défense et Citoyenneté, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. (Baccalauréat, permis de conduire...)

Le recensement vous permet également l'inscription automatique sur les listes électorales.



Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Il a notamment pour objectifs de promouvoir une société de l'engagement, renforcer la cohésion nationale grâce à la mixité sociale et accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et professionnel.

Le Service National se déroule en 2 phases. La première est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien.

Plus de renseignements sur le site www.snu.gouv.fr

Le séjour de cohésion est gratuit. Tous les frais sont pris en charge par l'état : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire.

Service Civique

L'objectif du Service Civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, il offre un cadre d'engagement où les jeunes pourront se côtoyer et vivre une expérience humaine. Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir-être. L'engagement d'une durée de 6 à 12 mois propose 10 domaines d'actions prioritaires pour la Nation, chacun peut y trouver une organisation ou une action qui lui correspond.

Renseignements sur <https://www.service-civique.gouv.fr>

Associations extérieures

ADMR : Association de Services et soins aux seniors - Entretien de la maison - Accompagnement du handicap - Enfance et parentalité

Pour tous renseignements : Association ADMR LE BREUIL EN AUGE - place de Verdun - 14130 Le Breuil en Auge

Tel : 02 31 64 33 48 - E-mail : breuil@fed14.admr.org



Pour vous amuser....

Retrouvez les noms de régions françaises qui se cachent dans la grille. Les mots sont lisibles horizontalement, verticalement et en diagonale, mais toujours en ligne droite.

Il vous restera 7 lettres formant le nom d'une région.

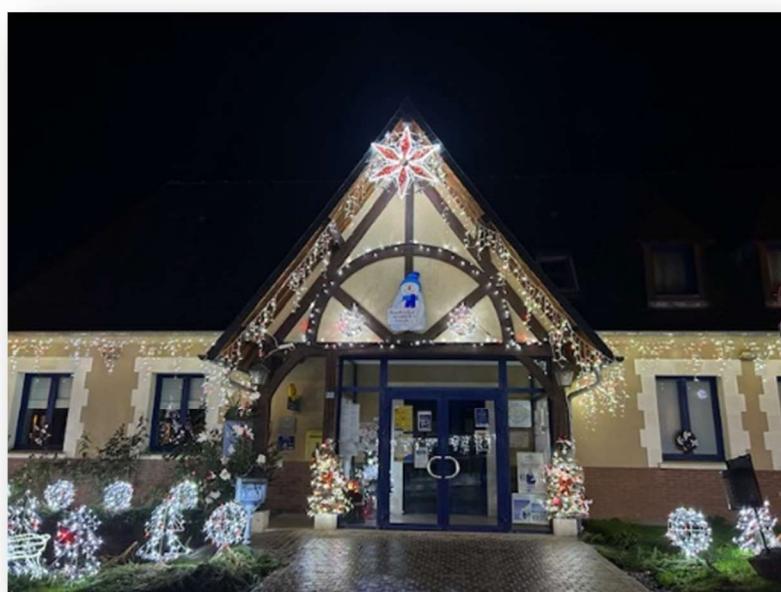
E	N	I	H	P	U	A	D	C	O	D	E	M	E	E
D	R	O	G	I	R	E	P	E	R	C	H	E	I	E
N	A	V	R	O	M	E	D	N	O	R	I	G	D	D
E	E	S	U	L	N	A	H	I	B	R	O	M	R	N
N	B	E	O	R	A	U	V	E	R	G	N	E	A	E
G	S	G	T	O	U	R	A	I	N	E	I	I	C	V
O	E	S	I	R	R	E	B	R	A	S	S	D	I	S
G	N	O	O	E	E	E	N	B	R	E	U	N	P	E
R	N	V	P	S	A	D	C	F	U	D	O	A	E	N
U	E	A	S	U	O	J	N	A	J	N	M	M	U	N
O	D	E	C	E	I	O	V	A	S	A	I	R	Q	E
B	R	E	E	N	I	A	R	R	O	L	L	O	S	V
B	A	E	N	G	A	P	M	A	H	C	A	N	A	E
S	I	O	T	R	A	E	N	G	A	T	E	R	B	C

BOURGOGNE
CHAMPAGNE
ARDENNES
LORRAINE
DAUPHINE
PERIGORD
CEVENNES
NORMANDIE
LIMOUSIN
MORBIHAN
TOURAIN
AUVERGNE
BRETAGNE
PICARDIE
GIRONDE
BRESSE
BEAUC
ALSACE
SAVOIE
MORVAN
VOSGES

POITOU
PERCHE
LANDES
BASQUE
ARTOIS
VENDEE
ANJOU
BEARN
MEDOC
BERRI
JURA
BRIE



Merci encore à « Bonneville Animations » pour l'installation des illuminations de notre village !



*Monsieur le maire et l'équipe du conseil municipal vous souhaitent
Une bonne et heureuse année 2024*